

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

PROCES-VERBAL N° 3

SAISON 2021 – 2022

Compte rendu du 07 janvier 2022.

Début de séance à 19 heures.

<u>- Présents</u>: Philippe COLLADO, Jean-Michel ESNAULT, Dany SOWINSKI Badr BEN AMAR, Guillaume BOUTINES, Michel LASJUNIES, David SAINT AROMAN, Guy ALAZARD, Driss NOUALI, Farik TOUAREF, Nabil EL BADAOUI et Thierry DARAN

<u>Excusé</u>: Jean-François GOUVEIA, Maxime BERGUIT, Romain COYNE, Didier BIHERAN, Jérôme POLESE

Le Président de la commission ouvre la séance, présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année et remercie l'ensemble des membres pour leur présence à cette réunion.

- Approbation du PV n° 2 en date du 5 novembre 2021 :

Il est adopté à l'unanimité.

- FIA janvier 2022 (organisation):

Suite aux directives de l'IR2F, la formation des arbitres prévue au mois de janvier à Montauban a été annulée. Huit candidats s'étaient inscrits pour cette session dont 7 pour notre département. Suite à cela, notre commission a décidé de reprogrammer cette formation au mois de mars, le 5, 6 et 12.

- Formation des arbitres de notre district :

Une formation en présentiel est prévue le vendredi 04 février 2022 à 19 heures 30 pour les D1 et D2. Les D3, les stagiaires et les jeunes arbitres auront cette formation le vendredi 11 février 2022 à 19 heures 30. Un point sera fait sur le rôle des assistants officiels pendant les rencontres car la plupart ne respectent pas les consignes données par l'arbitre central.

- Point sur les observations :

A ce jour, il manque 2 arbitres à observer en D1, autant en D2 et 3 en D3. Il est prévu que d'ici à la fin du mois, tous les arbitres soient observés au moins une fois. Le timing est respecté. IL a été décidé, de ne pas effectuer de nouvelle observation pour les arbitres n'ayant aucune possibilité de pouvoir prétendre à accéder à la catégorie supérieure.

Un arbitre de D1 a été observé par erreur deux fois en trio. Notre commission a décidé d'annuler sa deuxième observation pour une meilleure équité. Il sera informé de cette décision par un émail officiel.

- Echanges inter-départements (46, 47 et 81) :

A ce jour, les échanges avec le département du Lot-et-Garonne sont en place et ce depuis plusieurs saisons. Pour ce qui est du département du Lot, une convention a été rédigée et signée par le Président du district du Lot. Les échanges sont prévues pour le début du mois prochain. Quant au département du Tarn, une convention a été transmise au Président du district du Tarn le mois dernier pour validation. Ces deux conventions ont été soumises au Président de notre district le jeudi 6 janvier 2022 pour approbation.

- Point sur les stagiaires :

A ce jour, tous les stagiaires, sauf deux, ont accompagné au moins un arbitre D1 pour apprendre comment gérer une rencontre tant sur le plan administratif que sur le terrain. Concernant ces deux stagiaires, l'un a réussi l'examen fin novembre dans le département du lot et l'autre pour raison professionnelle n'ont pas pu débuter leur parcours dans l'arbitrage. Les stagiaires ont débuté leur arbitrage au centre. Ils étaient accompagné d'un observateur pour les aider dans leur tâche.

- Rédaction FMI (annexe) :

Il a été soulevé que beaucoup d'erreurs ou de manquement étaient constatés lors de la lecture de l'annexe de la FMI par le responsable de la CDLD. De plus, les rapports ne sont pas transmis dans les délais prévus. A cet effet, il a été décidé de faire un rappel lors de la formation prévue au mois de février.

- Rattrapage Test Physique et écrit :

Pour cette saison, la CDA a décidé de ne plus proposée de date de rattrapages pour les tests, physique et écrit pour les arbitres s'étant excusés ou étant absents.

Pour la saison 2022/2023, il sera prévu pendant la séance plénière, au tout début du mois de septembre, le test écrit et physique. Il est question de faire deux rattrapages avant la fin de l'année 2022.

- Courrier reçu :

Suite à la réception de deux courriels indiquant le souhait de participer à une formation d'arbitres, une réponse a été faite en mentionnant que celle-ci était programmée au mois de janvier. Dans le temps, ils leur seront communiqués les nouvelles date de notre FIA.

- Points divers :

Aucun point n'a été soulevé.

La prochaine réunion des membres de la CDA aura lieu le vendredi 01 avril 2022 à 19 heures.

Les sujets abordés étant épuisés, le Président lève la séance à 22h00.

Sous couvert de l'approbation du Comité Directeur.

Le secrétaire de séance,

Le Président,

Dany SOWINSKI

Philippe COLLADO

(ORIGINAL SIGNE)